

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Ne pas diffuser directement ou indirectement au Etats-Unis d'Amérique, en Australie, au Canada ou au Japon.

Paris, le 10 juin 2021



Covivio Hotels annonce le succès de son augmentation de capital d'un montant de 250 millions d'euros

Covivio Hotels (la « **Société** ») annonce aujourd'hui le succès de son augmentation de capital en numéraire avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires (l'« **Augmentation de Capital** »).

Objectifs de l'Augmentation de Capital

Le produit de l'Augmentation de Capital servira à rembourser les dettes *corporate* d'un montant total de 250 millions d'euros mises en place en 2020 et dont les échéances arrivent à leur terme respectivement en 2022 et 2023. Les fonds levés permettront aussi à la Société de conserver l'intégralité de sa trésorerie disponible et de ses lignes de crédit autorisées pour saisir d'éventuelles opportunités d'investissement.

Résultats de l'Augmentation de Capital

Le montant brut de l'Augmentation de Capital (prime d'émission incluse) s'élève à 249.501.376 euros et se traduit par l'émission de 15.593.836 actions nouvelles (les « **Actions Nouvelles** ») à un prix de souscription unitaire de 16 euros.

A l'issue de la période de souscription qui s'est achevée le 7 juin 2021, l'Augmentation de Capital est souscrite à hauteur de 249.501.376 euros représentant 15.593.836 Actions Nouvelles :

- 15.327.976 actions ordinaires nouvelles ont été souscrites à titre irréductible, représentant environ 98,3% des actions ordinaires nouvelles à émettre ;
- la demande à titre réductible a porté sur 501.938 actions ordinaires nouvelles et a été partiellement allouée à hauteur de 265.860 actions ordinaires nouvelles, représentant environ 1,7 % des actions ordinaires nouvelles à émettre.

Les principaux actionnaires de Covivio Hotels, membres du Conseil de Surveillance et représentant environ 97 % du capital social de la Société, ont souscrit à l'Augmentation de Capital à titre irréductible à hauteur de leur quote-part respective. Covivio a également souscrit à titre réductible 264.314 actions, représentant environ 1,69 % de l'Augmentation de Capital, ce qui lui permet d'augmenter sa participation au capital de Covivio Hotels (détenion de 43,64% du capital, soit +0,18 point).

Incidence de l'Augmentation de Capital sur la répartition du Capital

A l'issue de l'Augmentation de Capital, le capital social de Covivio Hotels sera composé de 148.141.452 actions représentant 148.133.420 droits de vote et s'établira à 592.565.808 euros. Il se répartira comme suit :

COVIVIO HOTELS
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Ne pas diffuser directement ou indirectement aux États-Unis d'Amérique, en Australie, au Canada ou au Japon.

Actionnaires	Actions	% capital	Droits de vote (exerçables en assemblée générale)	% voix
Covivio	64.642.057	43,64 %	64.642.057	43,64 %
Groupe Crédit Agricole Assurances	24.149.056	16,30 %	24.149.056	16,30 %
Cardif Assurance Vie	15.701.102	10,60 %	15.701.102	10,60 %
Groupe Generali	12.316.445	8,31 %	12.316.445	8,31 %
ACM Vie	11.473.544	7,74 %	11.473.544	7,75 %
Sogecap	7.639.782	5,16 %	7.639.782	5,16 %
Caisse des Dépôts et Consignations	7.985.188	5,39 %	7.985.188	5,39 %
Flottant	4.226.246	2,85 %	4.226.246	2,85 %
Autodétention	8.032	0,01 %	0	0 %
Total	148.141.452	100 %	148.133.420	100%

Engagement d'abstention de la Société

La Société a pris un engagement d'abstention à compter de la date d'approbation par l'Autorité des Marchés Financiers (« **AMF** ») du prospectus relatif à l'Augmentation de Capital et pendant une période expirant 90 jours calendaires suivant la date de règlement-livraison des Actions Nouvelles, sous réserve de certaines exceptions usuelles.

Calendrier de l'Augmentation de Capital

L'émission et l'admission des Actions Nouvelles à la négociation sur le marché réglementé d'Euronext Paris devraient avoir lieu le 14 juin 2021. Les Actions Nouvelles porteront jouissance courante et conféreront à leurs titulaires, dès leur livraison, tous les droits attachés aux actions et donneront droit à toutes les distributions décidées par la Société à compter de cette date. Elles seront immédiatement assimilées avec les actions existantes de la Société, et seront négociées sur la même ligne de cotation sous le code ISIN FR0000060303.

BNP Paribas, Crédit Agricole Corporate and Investment Bank et Natixis sont intervenus en qualité de Chefs de file et Teneurs de Livre Associés dans le cadre de l'Augmentation de Capital.

Disponibilité du Prospectus

Le prospectus (le « **Prospectus** ») approuvé par l'AMF sous le numéro 21-162 en date du 19 mai 2021 est constitué (i) du document d'enregistrement universel de Covivio Hotels déposé auprès de l'AMF le 15 mars 2021 sous le numéro D.21-0122 (le « **Document d'Enregistrement Universel** »), (ii) de l'amendement au document d'enregistrement universel déposé auprès de l'AMF le 18 mai 2021 sous le numéro D.21-0122-A01, (iii) de la note d'opération en date du 19 mai 2021 (la « **Note d'Opération** ») et (iv) du résumé du Prospectus (inclus dans la Note d'Opération) .

Le Prospectus est disponible sur le site internet de l'AMF (www.amf-france.org) et de la société (www.covivio-hotels.fr). Des exemplaires du Prospectus sont disponibles sans frais au siège social de la Société (30 avenue Kléber, 75116 Paris).

COVIVIO HOTELS
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Ne pas diffuser directement ou indirectement aux États-Unis d'Amérique, en Australie, au Canada ou au Japon.

Facteurs de risque

Les investisseurs sont invités à prendre en considération les facteurs de risque détaillés à la section 1.6.1 « *Facteurs de risque* » du Document d'Enregistrement Universel et à la section 2 « *Facteurs de risque* » de la Note d'Opération.



covivio.eu

Suivez-nous sur Twitter @covivio_
Et sur les réseaux sociaux



COVIVIO HOTELS
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Ne pas diffuser directement ou indirectement aux États-Unis d'Amérique, en Australie, au Canada ou au Japon.

 **CONTACTS**

Relations Presse

Géraldine Lemoine
Tél : + 33 (0)1 58 97 51 00
geraldine.lemoine@covivio.fr

Laetitia Baudon
Tél : + 33 (0)1 44 50 58 79
laetitia.baudon@shan.fr

Relations Investisseurs

Paul Arkwright
Tél : + 33 (0)1 58 97 51 85
paul.arkwright@covivio.fr

Quentin Drumare
Tél : + 33 (0)1 58 97 51 94
quentin.drumare@covivio.fr

 **A PROPOS DE COVIVIO HOTELS**

Covivio Hotels est spécialisé dans la détention de murs d'exploitation dans le secteur de l'hôtellerie. Société d'Investissements Immobiliers Cotée (SIIC), partenaire immobilier des grands acteurs de l'hôtellerie, Covivio Hotels détient un patrimoine d'une valeur de 6,5 Md€ (à fin 2020). Covivio Hotels est noté BBB+ / perspective Stable par Standard and Poor's.

 **A PROPOS DE COVIVIO**

Forte de son histoire partenariale, de ses expertises immobilières et de sa culture européenne, Covivio invente l'expérience utilisateur d'aujourd'hui et dessine la ville de demain. Acteur immobilier de préférence à l'échelle européenne, Covivio se rapproche des utilisateurs finaux, capte leurs aspirations, conjugue travailler, voyager, habiter, et co-invente des espaces vivants.

Opérateur européen de référence avec 26 Md€ de patrimoine Covivio accompagne les entreprises, les marques hôtelières et les territoires dans leurs enjeux d'attractivité, de transformation et de performance responsable.

Construire du bien-être et des liens durables telle est ainsi la Raison d'être de Covivio qui exprime son rôle en tant qu'opérateur immobilier responsable auprès de l'ensemble de ses parties prenantes : clients, actionnaires et partenaires financiers, équipes internes, collectivités, générations futures. Par ailleurs, son approche vivante de l'immobilier ouvre à ses équipes des perspectives de projets et de parcours passionnants.

COVIVIO HOTELS
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Ne pas diffuser directement ou indirectement aux États-Unis d'Amérique, en Australie, au Canada ou au Japon.

Avertissement

*Le présent communiqué de presse, et les informations qu'il contient, ne constitue ni une offre de souscription ou d'achat, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, de droits de souscription ou de valeurs mobilières de Covivio Hotels (la « **Société** ») dans un quelconque pays. Les informations du présent communiqué sont présentées à titre d'information uniquement et ne prétendent pas être complètes et aucune personne ne pourra se fonder à quelque titre que ce soit sur l'information contenue dans le présent communiqué ou son caractère précis ou complet.*

*Le présent communiqué ne constitue pas un prospectus au sens du Règlement (UE) 2017/1129 du Parlement Européen et du Conseil du 14 juin 2017 (tel que modifié le « **Règlement Prospectus** »). Les investisseurs potentiels sont invités à lire le prospectus lorsque celui-ci sera publié avant de prendre une décision d'investissement afin de pleinement comprendre les risques et avantages potentiels associés à la décision d'investir dans les valeurs mobilières. L'approbation du prospectus par l'AMF ne devra pas être considérée comme un avis favorable des valeurs mobilières offertes ou admises à la négociation sur un marché réglementé. S'agissant des États membres de l'Espace économique européen (autres que la France) (chacun étant un « **État Concerné** »), aucune action n'a été entreprise et ne sera entreprise à l'effet de permettre une offre au public des valeurs mobilières rendant nécessaire la publication d'un prospectus dans l'un ou l'autre des États Concernés. Par conséquent, les valeurs mobilières ne peuvent être offertes et ne seront offertes dans aucun des États Concernés, sauf conformément aux dérogations prévues par l'article 1 (4) du Règlement Prospectus ou dans les autres cas ne nécessitant pas la publication par la société d'un prospectus au titre de l'article 3 du Règlement Prospectus et/ou des réglementations applicables dans ces États Concernés.*

*La diffusion du présent communiqué n'est pas effectuée par et n'a pas été approuvée par une personne autorisée (« **authorised person** ») au sens de l'article 21(1) du Financial Services and Markets Act 2000. En conséquence, le présent communiqué est adressé et destiné uniquement aux personnes situées au Royaume-Uni, (i) qui sont des investment professionals répondant aux dispositions de l'Article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (tel qu'amendé) (l'« **Ordonnance** »), (ii) qui sont des personnes répondant aux dispositions de l'article 49(2)(a) à (d) (« high net worth companies, unincorporated associations, etc. ») de l'Ordonnance ou (iii) à toute autre personne à qui le présent communiqué pourrait être adressé conformément à la loi (les personnes mentionnées aux paragraphes (i), (ii) et (iii) étant ensemble désignées comme les « **Personnes Habilitées** »). Tout investissement ou toute activité d'investissement en relation avec le présent communiqué de presse est réservé aux Personnes Habilitées et ne peut être réalisé que par ces personnes. Toute personne autre qu'une Personne Habilitée doit s'abstenir d'utiliser ou de se fonder sur le présent communiqué et les informations qu'il contient. En ce qui concerne le Royaume-Uni, les valeurs mobilières ne peuvent être offertes ou vendues sans la publication d'un prospectus au Royaume-Uni ou une dispense de cette publication en vertu du règlement (UE) 2017/1129 tel que modifié, car il fait partie du droit interne du Royaume-Uni en vertu de la loi de 2018 sur l'Union européenne (retrait) (« **UK Prospectus Regulation** »). Par conséquent, ce document s'adresse uniquement aux personnes qui sont des «investisseurs qualifiés» au sens de l'article 2, point e), du règlement britannique sur les prospectus. Le présent communiqué ne peut être publié, distribué ou diffusé aux États-Unis (y compris leurs territoires et possessions).*

*Ce communiqué et les informations qu'il contient ne constitue pas une offre ni une sollicitation d'achat, de vente ou de souscrire des valeurs mobilières de la Société aux États-Unis ou dans toute autre juridiction dans laquelle l'opération pourrait faire l'objet de restrictions. Des valeurs mobilières ne pourront être offertes ou vendues aux États-Unis en l'absence d'un enregistrement au titre du U.S. Securities Act of 1933, tel que modifié (le « **Securities Act** ») qu'à travers un régime d'exemption ou dans le cadre d'une opération non soumise à une obligation d'enregistrement au titre du Securities Act. Les titres financiers de la Société n'ont pas été et ne seront pas enregistrés au titre du Securities Act et la Société n'a pas l'intention de procéder à une offre au public aux États-Unis.*